



HAL
open science

L'orientation scolaire au prisme des réformes du lycée général et Parcoursup

Olwen Lollivier, James Masy, Esther Geuring, Manon Hoareau

► **To cite this version:**

Olwen Lollivier, James Masy, Esther Geuring, Manon Hoareau. L'orientation scolaire au prisme des réformes du lycée général et Parcoursup. BRIO, Université de Rennes, May 2024, Rennes, France. halshs-04638172

HAL Id: halshs-04638172

<https://shs.hal.science/halshs-04638172>

Submitted on 8 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'orientation scolaire au prisme des réformes du lycée général et Parcoursup

Colloque Brio, 14 et 15 mai 2024, Rennes, France

Olwen Lollivier, ingénieure d'études, CREAD, université Rennes 2

James Masy, enseignant-chercheur, CREAD, université Rennes 2

Esther Geuring, doctorante, CREAD, université Rennes 2

Manon Hoareau, doctorante, CREAD, université Rennes 2

Les résultats présentés dans cette communication sont issus du projet pluridisciplinaire OrlySup (PIA3 100% IDT - action 1) porté par Carole Daverne Bailly (CIRNEF) qui vise à objectiver la mise en œuvre et les effets de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) et de la réforme du lycée général instaurées en France, sur le territoire normand.

L'orientation scolaire apparaît comme un enjeu considérable pour les élèves de sorte que le système d'enseignement français s'impose comme un élément fondamental dans la maîtrise des destins sociaux (Berthelot, 1993). Dans cette perspective, l'école orientante (Canzittu et Demeuse, 2017 ; Pelletier, 2001), reposant sur des dispositifs de mise à disposition de l'information et d'accompagnement des élèves, induit une différence dans les caractéristiques socio scolaires des élèves mais aussi au travers des politiques éducatives nationales déclinées localement. À cet égard, la loi ORE du 8 mars 2018, matérialisée par la procédure Parcoursup dans son volet Orientation, transforme l'accès à l'enseignement supérieur et plus particulièrement à l'université, tout en renforçant les logiques d'établissement (Draelants, 2013) et en engageant davantage les professeurs du lycée dans le processus d'orientation (circulaire n°2018-108). La réforme du lycée général, la même année, supprime les anciennes filières générales (S,ES et L) au profit d'un choix parmi un certain nombre d'enseignements de spécialités, donnant lieu à des parcours plus individualisés pour les lycéens.

L'enquête ethnographique au lycée Beauparcours, mêlant observations, entretiens et questionnaires, ambitionne d'appréhender la mise en œuvre de la loi ORE et de la réforme du lycée général dans ses différentes dimensions au niveau de l'établissement, à travers le point de vue des acteurs et de leurs pratiques (van Zanten 2015). Le choix de ce lycée de centre-ville en milieu rural permet de couvrir les problématiques de l'orientation en lien avec la territorialité (Aldhuy, 2008) mais aussi d'appréhender la dimension territoriale de la mise en œuvre des réformes (Dutercq, 2000).

Les résultats présentés ici s'intéressent à la mise en place et aux choix des enseignements de spécialité (ES) du point de vue des acteurs professionnels mais également des lycéens.

1. Logiques des acteurs professionnels

Beauparcours est un lycée d'enseignement général de centre-ville, situé dans une commune d'un peu moins de 20 000 habitants, au cœur d'un département plutôt rural. Il accueille plus de 850 lycéens auxquels s'ajoutent moins d'une trentaine d'étudiants dans la CPGE économique proposée. Ces différentes caractéristiques donnent au lycée une spécificité au niveau du recrutement : majoritairement rural (80 % des élèves), le taux d'élèves de milieu favorisé est également bien supérieur à celui de la population locale. En classe de première, Beauparcours accueille 22 % d'enfants de Cadres et professions intellectuelles supérieures, alors que le territoire n'en compte que 11,4 % chez les 25-54 ans. C'est aussi un établissement très impliqué dans le processus d'orientation qui s'inscrit dans la « logique de mobilisation » (Draelants, 2013) des lycées généraux de centre-ville. Cela se traduit par un accompagnement individuel et collectif de la seconde à la terminale *via* de

nombreux temps : forums, « printemps de l'orientation », retours d'expériences d'anciens élèves du lycée. Des événements plus ciblés sont aussi proposés, comme la journée d'information sur les ES en seconde ou dix conférences sur les filières post-bac en première et terminale.

Le lycée propose 11 ES parmi lesquels les élèves sont *a priori* libres de composer leur « triplète », représentant alors 64 combinaisons possibles en classe de première en 2023. Le choix des ES dépasse pourtant les enjeux d'orientation, puisqu'en défaisant les trois séries (S, ES et L), ce sont aussi les dotations horaires qui sont en jeu. La conséquence est que les élèves se trouvent alors au cœur d'un « quasi-marché des ES », lequel repose sur une mise en concurrence de ces derniers. Ce foisonnement de possibilités rend autant difficile le choix pour les élèves que leur accompagnement dont on peut identifier quelques grandes lignes qu'il s'agit maintenant d'explicitier du côté des acteurs professionnels.

Prescription méritocratique

Que ce soit à l'égard des ES ou de la poursuite d'études, les aspirations d'orientation des élèves peuvent faire l'objet de prescriptions selon la représentation que les enseignants portent sur leur capacité à réussir. La faisabilité des aspirations se lit alors à l'aune des compétences et des résultats scolaires ouvrant, le cas échéant, sur leur canalisation. Ce type de discours s'appuie sur une gestion préventive des risques d'échec (ou de réussite) sur fond de méritocratie, tout en reposant sur la croyance d'une projection dans le temps à venir communément partagée. Concernant les ES, ce type de discours tend à favoriser la reconstitution des anciennes séries.

Combo curriculaire

À travers cette logique, le lycée est considéré comme la propédeutique de l'enseignement supérieur, et les choix d'orientation sont envisagés sous l'angle de la stratégie pour y accéder. La combinaison des ES est alors perçue comme un frein ou un levier au vu d'un projet d'études ou professionnel. À travers ce type de discours, les élèves sont incités à se projeter dans le continuum « bac - 3 / bac + 3 » en anticipant le temps à venir au-delà du lycée. À cet égard, une relation s'établit non seulement entre le choix des ES et l'orientation, mais plus encore entre certains ES, découlant sur des « combos curriculaire », c'est-à-dire des « triplètes » et des « doublettes » présentées comme étant indispensables, autant dans l'accès que pour la réussite dans l'enseignement supérieur.

Projet émancipation contrôlée/rationnelle

Cette logique privilégie le temps de la construction du choix d'orientation. D'un côté, il s'agit de s'émanciper de l'injonction au projet et de l'autre il convient néanmoins de conserver un certain contrôle afin de s'assurer d'une forme de rationalité de l'orientation. La volonté de prioriser l'émancipation des élèves se trouve alors mise en tension à travers la réalité des parcours scolaires et les questionnements qu'impliquent la mission d'accompagnement dans l'orientation.

2. Expérience du côté des lycéens dans le choix des spécialités

Du côté des lycéens, des logiques similaires à celles des acteurs professionnels émergent. L'idée de projet est toujours sous-jacente à ces logiques d'actions. En premier lieu, les lycéens peuvent justifier leur choix d'ES en s'appuyant sur une logique méritocratique. Ce sont les notes obtenues qui vont guider le choix des lycéens vers une spécialité. Dans une logique de prévention des risques, ils expliquent leurs choix de spécialités par les notes obtenues dans ces dernières, pouvant jouer un rôle de levier et de frein. Une hiérarchisation de la valeur des ES est également notable dans la logique méritocratique selon une supposée remobilisation dans l'enseignement supérieur. A l'image des anciennes filières, les ES sont « inégalement rentables et inégalement valorisés » (Le Pape et van

Zanten, 2009, p. 197) y compris au sein de la voie générale pour laquelle la série scientifique est devenue la « voie royale » (Duru-Bellat et al., 1997).

À travers la logique stratégique, les lycéens sélectionnent leurs ES en fonction de leur capacités à se projeter dans le continuum « bac-3 + 3 » en assurant autant l'accès que la réussite. Or le rapport à l'avenir étant socialement situé (Masy, 2014), tous les lycéens ne partent pas avec les mêmes capacités de projection.

Enfin, les lycéens développent la logique humaniste rationnelle, lorsqu'ils choisissent des ES *a priori* peu remobilisables dans les études supérieures. Ils justifient leur choix pour des raisons d'appétence envers la matière mais surtout par l'inscription dans un projet d'orientation défini. Le seul attrait des lycéens pour une spécialité ne leur suffit pas pour le choisir, ils doivent inscrire ce choix dans un projet rationnel d'orientation.

Pour conclure, il est intéressant de se pencher sur la perception du rôle des adultes, des personnels éducatifs ou des parents, accompagnant le choix des ES par les lycéens. Le rôle des professeurs est, d'une part, souvent déprécié par les élèves pour leur supposée absence dans l'accompagnement. D'autre part, les parents sont souvent relégués au rôle de soutien émotionnel, or on ne peut ignorer que le capital scolaire de ces derniers a des conséquences sur le choix des ES et plus globalement sur l'orientation des lycéens. Une dissonance peut être observée entre la perception qu'ont les lycéens de l'accompagnement dans les choix d'ES et les réalités qu'ils relatent. Cela peut s'expliquer par une volonté, pour les élèves, de s'approprier pleinement leur parcours d'orientation. En effet la philosophie des dernières réformes en matière d'éducation et d'orientation tend vers une plus grande responsabilisation des élèves dans leur processus d'orientation, tout en rendant l'avenir flou en raison de l'incertitude relative à la procédure Parcoursup.

Bibliographie

Aldhuy, J. (2008). *Au-delà du territoire, la territorialité ?*. Géodoc, 55, 35-42.

Berthelot, J. (1993). *École, orientation, société*. Presses Universitaires de France.

Canzittu, D. et Demeuse, M. (2017). *Comment rendre une école réellement orientante ?*. De Boeck Supérieur.

Draelants, H. (2013). L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42, 3-32.

Duru-Bellat, M., Jarousse, J-P. et Solaux, G. (1997). S'orienter et élaborer un projet au sein d'un système hiérarchisé, une injonction paradoxale ? L'exemple du choix de la série et de l'enseignement de spécialité en classe terminale. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 26(4), 459-482.

Dutercq, Y. (2000). *Politiques éducatives et évaluation. Querelles de territoires*. Presses universitaires de France.

Le Pape, M.-C. et van Zanten, A. (2009). Les pratiques éducatives des familles. Dans M. Duru-Bellat et A. van Zanten (dir.), *Sociologie du système éducatif* (pp. 185-205). Presses universitaires de France.

Masy, J. (2014). *La construction sociale du rapport au temps : le cas de boursiers de CPGE* [Thèse de doctorat, Université de Nantes].

Pelletier, D. (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Septembre éditeur.